

Mantes-la-Jolie, le 5 mars 2014

Communiqué de presse

Prolongement du RER E en Seine Aval approuvé par le STIF

L'Établissement Public d'Aménagement du Mantois Seine Aval (EPAMSA) se félicite de l'annonce du STIF de l'approbation par son Conseil de l'avant-projet de prolongement du RER E jusqu'à Mantes-la-Jolie.



Ce projet, déclaré d'utilité publique en 2013, fait partie des projets stratégiques du Nouveau Grand Paris. En reliant Mantes-la-Jolie à la Défense et Paris Saint-Lazare en 35 mn, le RER E viendra compléter l'offre de transport en Seine Aval déjà pourvue des lignes SNCF et du RER A ainsi que des autoroutes A13 et A14. Les TZEN et TCSP (transport en commun en site propre) en projet vers les futures gares du RER E de Mantes-la-Jolie et Poissy viendront conforter l'offre de rabattement et offriront une desserte optimale des opérations d'aménagement de Mantes Université, de l'éco-quartier fluvial Mantes-Rosny et de Carrières Centralité, menées par l'EPAMSA.

A horizon 2020, le RER E viendra renforcer l'attractivité du territoire Seine Aval, de ses multiples projets économiques et de ses opérations d'aménagement.

Contact presse EPAMSA

Amandine Martin, Responsable de la communication :

01 39 29 21 25 – 06 76 97 48 98 – a.martin@epamsa.fr

Marie-France Bergamo, Grayling France:

01 55 30 70 77- 06 32 66 72 49 - mariefrance.bergamo@grayling.com